



16 000

collaborateurs
au service des usagers
sur tout le territoire

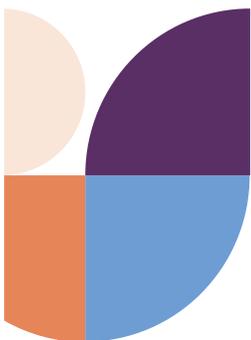
Travailler à l'Urssaf...

... c'est faire partie d'un collectif qui s'engage où chacun met ses compétences au service de nombreux projets pour assurer une protection sociale durable et solidaire.

Chaque jour, nous pilotons la collecte, puis la redistribution des cotisations et contributions pour assurer le financement des prestations de santé, retraite, famille, chômage dont bénéficient des millions de Français. **Cette mission fait de nous un pilier de la Sécurité sociale** depuis plus de 60 ans.

Nos actions de prévention et de contrôle garantissent par ailleurs les droits des salariés et l'**égalité de traitement entre tous les acteurs économiques de notre pays**. Nous accompagnons aussi les entreprises et les employeurs au plus près de leurs besoins pour encourager le développement de la société et de son économie.

Pour y parvenir, nous mobilisons une large palette de **savoir-faire** et défendons un socle de valeurs fortes : la **proactivité** dans nos démarches ; la **solidarité** avec celles et ceux qui nous entourent ; la **proximité** avec l'ensemble de nos interlocuteurs et le **sens de la responsabilité** dans chacune de nos interventions.



Urssaf CN - Dicom : NAT6552- Fiche métier-Inspecteur·rice LCTI - Mai 2024 © Studio Vaegdim

Urssaf



Inspecteur·rice

chargé·e de la lutte contre le travail dissimulé

Vous êtes...

- attaché·e au sens du service public et aimez le monde de l'entreprise
- attiré·e par l'investigation et le travail en partenariat

Avec nous, agir pour une protection sociale durable et solidaire

Vos futures missions

Vous participez à la **lutte contre la fraude** au prélèvement social. Lors de visites inopinées en entreprise, vous êtes chargé de **vérifier l'exactitude des déclarations** des employeurs. Vous les **informez sur les risques** engendrés par le travail dissimulé et les **conseillez pour une bonne compréhension et application de la législation**.

Lorsque vous constatez le recours au travail dissimulé, vous **évaluez le préjudice pour la Sécurité sociale** en auditionnant les dirigeants et les salariés. En parallèle du chiffrage des cotisations et contributions sociales non déclarées, vous **instruisez une procédure pénale**.

Vous **mettez en œuvre sur le terrain des actions de lutte contre le travail dissimulé**, parfois en relation avec les partenaires habilités (police, gendarmerie, douane, services fiscaux, etc.) et des organismes de la Sécurité sociale. Vous travaillez également en lien avec les contrôleurs et les inspecteurs chargés du contrôle comptable d'assiette, lorsqu'ils détectent des cas de travail illégal dans un dossier.



Focus sur la lutte contre le travail dissimulé

La collecte des cotisations s'effectue sur la base d'un système déclaratif qui implique, en contrepartie, le contrôle régulier des déclarations.

En 2023, les Urssaf ont mené 36 000 actions de lutte contre le travail dissimulé.

Le contrôle contribue à préserver le financement de la protection sociale. Il garantit aux salariés le respect de leurs droits sociaux et assure aux employeurs une saine concurrence.

« Le métier d'inspecteur de lutte contre le travail dissimulé est un métier riche et passionnant qui allie des phases d'investigation et des phases de terrain en équipe avec des partenaires. L'évolution du droit ainsi que les nombreuses facettes de la fraude nécessitent de la rigueur, de la réactivité et du discernement. Mon travail me permet de protéger les salariés et leurs droits, les entreprises respectueuses de la législation ainsi que la défense de notre système social, c'est cela dont je suis le plus fière. »

Aude – Inspectrice chargée de la lutte contre le travail dissimulé à Grenoble

Les +

→ L'Urssaf vous forme tout au long de votre carrière : 89% des salariés suivent au moins une action de formation chaque année.

→ Les mobilités fonctionnelles et géographiques sont encouragées et facilitées, vous apportant souplesse et diversité dans votre projet professionnel et personnel.

→ Rémunération à partir de 38,3K€ bruts annuels sur 14 mois (salaire d'embauche moyen).

→ Après plusieurs années d'expérience, vous pourrez évoluer vers un poste de manager.

Ce métier est fait pour vous si...

- Vous portez de l'intérêt aux missions de contrôle et souhaitez contribuer au bon financement de la Sécurité sociale.
- Vous êtes prêt à vous investir pour acquérir des connaissances comptables et juridiques.
- Vous savez vous adapter à vos interlocuteurs, faire preuve de pédagogie et anticiper les situations de conflit.
- Vous savez rester discret pour préserver la confidentialité des dossiers que vous traitez.
- Vous êtes organisé et savez prioriser les tâches qui vous sont confiées.
- Vous aimez travailler en équipe.
- Vous disposez de compétences rédactionnelles et maîtrisez les outils bureautiques (Excel, Word...)

Profil

Pour les candidats externes :

→ Tout profil

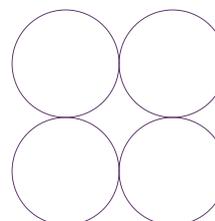
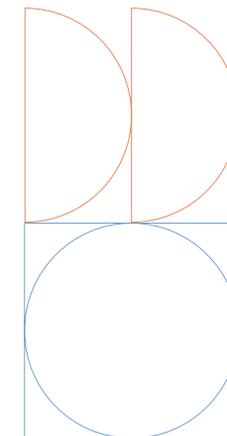
- Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau BAC +3 toutes filières confondues ;
- Aucune condition d'expérience professionnelle requise

→ Profils expérimentés

- Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau BAC toutes filières confondues ;
- Justifier de 5 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la comptabilité, de l'enquête, de l'investigation, de l'analyse de données, et/ou ayant une bonne connaissance de la procédure pénale.

Pour les candidats internes [Urssaf ou Sécurité sociale] :

- Disposer de 3 ans d'expérience professionnelle minimum sur le poste actuel [à compter de la date d'embauche].
- Pour les candidats internes occupant un poste de contrôleur et s'inscrivant dans le cadre d'une passerelle vers un poste d'inspecteur : disposer d'un avis managérial objectif et favorable sur la validation des acquis de l'expérience du candidat, l'autorisant à poursuivre le processus de recrutement.



L'Urssaf vous propose une formation rémunérée d'une durée maximum de 12 mois à l'issue de laquelle vous deviendrez inspecteur.

Cette formation se déroule en alternance et est valorisée par la délivrance d'un CQP équivalent à un niveau Bac+5.

Vous cochez (ou presque) toutes les cases ?

Postulez aux offres d'emplois sur urssaf.org